



FLTE

Fac Infos

Faculté Libre de Théologie Évangélique

Janvier-Mars 2018

LE MOT DU DOYEN

La théologie évangélique est missionnaire

La missiologie est une discipline théologique dynamique. Plus récente que d'autres (même si la mission a une longue histoire), elle a maintenant pris son envol. À la FLTE, nous avons été au premier rang pour assister à son développement en francophonie, selon deux lignes directrices.

En *missiologie transculturelle*, tout d'abord, notre professeur associé Hannes Wiher a été le pilote de développements remarquables, au sein du Réseau de missiologie évangélique pour l'Europe francophone (REMEEF, dont Bernard Huck a été longtemps président). Hannes, qui prend cette année sa retraite de l'enseignement résidentiel (mais qui reste actif en master de recherche et de missiologie), a permis l'élaboration d'une théologie missionnaire évangélique, enracinée dans l'Écriture et dans l'histoire. Les livres *Bible et mission* en sont un des fruits. Aujourd'hui, tous les étudiants de la FLTE passent par une réflexion sur le



transculturel, les religions, la diversité culturelle, la contextualisation.

Sur le plan de la *missiologie européenne*, ensuite, c'est l'angle de l'évangélisation et de l'implantation de nouvelles Églises qui a été choisi, sous la conduite de Daniel Liehti. Des formules comme *croissance de l'Église, multiplication de disciples* et bien sûr *évangélisation* ont toute leur place dans le cursus, et même s'y renforcent pour les étudiants qui souhaitent entrer en licence d'évangélisation et d'implantation d'Églises, ou intégrer le master de missiologie.

Ces évolutions, qui s'appuient sur des programmes antérieurs précurseurs, sont de bonnes nouvelles. Car la théologie évangélique est missionnaire. Ce n'est pas nouveau, comme le montre l'histoire de la mission, mais c'est plus que jamais d'actualité.

Christophe Paya

BIENTÔT À LA FLTE

Colloque 2018 : L'inévitable chemin de la persécution ?

Du vendredi 1^{er} juin à 15h00 au samedi 2 juin à 13h00

Avec Karim Arezki, Moez Mediouni, Françoise Thonet, Michel Varton et les professeurs de la Faculté

Séance de clôture avec remise des diplômes le samedi 2 juin à 15h00

Orateur : Paul Appéré

Renseignements complémentaires à pedagogie@flte.fr ou au 01 34 92 87 12

NOUVELLES ACADÉMIQUES

E-learning : 2^{ème} session

La première session de cours en e-learning de la Faculté, commencée en octobre 2017, vient de s'achever en ce mois de janvier 2018.

Deux cours, *Bibliologie* (Henri Blocher) et *Christologie* (Alain Nisus), ont rassemblé 26 étudiants, essentiellement de France mais aussi de Belgique. Si quelques-uns ont été surpris par le niveau d'exigence de ce mode d'études, tant sur le plan intellectuel que sur celui de l'organisation personnelle, il faut saluer le travail sérieux des inscrits, ainsi que le fort taux de réussite.

Ce bilan est très encourageant, d'autant que pour certains, c'était le

premier contact avec la théologie : un contact un peu rude (rigueur de la réflexion, nouveau vocabulaire, contraintes de temps...), mais très riche.

Le suivi technique et académique nécessite par cette première session s'est substitué au travail d'élaboration de nouveaux cours en format e-learning. Ainsi, la session du second semestre de cette année 2017-2018 offrira les mêmes cours, toutefois améliorés au vu de l'expérience acquise.

- Date limite d'inscription ou de dépôt des dossiers d'inscription complets pour les nouveaux inscrits : **le 26/02/2018.**
- Dates de la session : **du 12/03 au 10/06 2018.**

NOUVELLE LICENCE : «ÉVANGÉLISATION ET IMPLANTATION D'ÉGLISES» EVI

OBJECTIF

- Être équipé pour diriger des projets locaux d'implantation d'Églises et d'évangélisation
- Devenir le formateur de ses équipiers et futurs collaborateurs

La 1^{ère} année (L1) est commune aux autres parcours (Théologie et exégèse, études religieuses) et comprend un **cours d'introduction à l'évangélisation et à l'implantation d'Églises.**

Pour passer en 2^e année (L2), les candidats au cursus EVI participent obligatoirement à une **Session d'évaluation et d'orientation pour futurs planteurs et équipiers** (SEOFI) au cours du printemps de la 1^{ère} année. La réussite des tests permet d'asseoir leur appel et leur aptitude à suivre ce cursus.

Un tiers des matières enseignées sont spécifiques au parcours en L2 et L3. Par ailleurs, **les étudiants ne résident pas au foyer de la FLTE mais sur un lieu d'implantation d'Église dans les environs**, agréé par la FLTE. Ce dispositif doit permettre d'acquérir une première expérience significative et fait bénéficier l'étudiant de l'effet dynamique et catalyseur d'une implantation.

Remarques : les lieux d'implantation d'Église se situent à 30 mn environ de la FLTE. Les surcoûts (logement et nourriture) sont pris en charge par l'Église d'accueil.

VIE DES ASSOCIATIONS FLTE ET FAC

Comme à l'accoutumée, les assemblées générales de nos associations de la Faculté et du Foyer se sont tenues à Nogent le 18 novembre 2017. Elles avaient une tonalité particulière dans la mesure où Etienne Lhermenault présidait ces rencontres pour la dernière fois. Élu aux conseils d'administration en 2003, il avait été nommé président de la FLTE et du FAC en 2004. À l'issue des assemblées générales, les conseils d'administration ont élu comme président le pasteur Paul Appéré et comme vice-président le pasteur Joël Mikaélian.

Le président a souligné essentiellement trois choses dans son rapport. D'abord une insuffisance notoire de responsables bien formés pour conduire les Églises et les œuvres mise indirectement en évidence par le dernier sondage sur le pro-

testantisme (IPSOS-FPF 2017), insuffisance d'autant plus notoire que même la relève du corps pastoral des Églises établies se semble pas assurée. Ensuite une révision de la politique salariale du personnel enseignant visant à rehausser le niveau des rémunérations et rendre plus cohérente la grille des salaires. Cette révision est mise en œuvre de façon progressive sur une durée de 4 ans. Enfin, le processus de recrutement de nouveaux professeurs pour remplacer les trois professeurs, Louis Schweitzer, Jacques Buchhold et Neal Blough, qui vont arriver à la retraite d'ici 2020.

Il a conclu son rapport en souhaitant bon vent à Paul Appéré qui a accepté d'assurer la présidence à sa suite et à Jacques Chaumet qui déjà assure vaillamment la direction administrative et financière.

QUESTION DE SOUS

Côté FLTE, nous avons terminé l'exercice 2016-2017 avec un déficit de 10 912 € sur un total de dépenses de 800 722 €, soit 1,36 %. Nous sommes reconnaissants au Seigneur et aux donateurs pour leur fidélité. Nous avons reçu 535 865 € de dons, dont une partie significative est dédiée au projet de construction, ce qui est un grand encouragement. Nous aurons besoin en 2017-2018 d'un haut niveau de dons pour faire face à nos besoins (373 000 € budgétés) et, si possible, revenir sur le déficit de 11 000 €.

Côté Foyer, l'exercice 2016-2017 a permis de dégager un excédent de 51 064 € qui a été investi dans le changement de 40 fenêtres. Il nous faut encore trouver 38 000 € pour changer les 27 fenêtres restantes. Deux studios sont en cours d'aménagement.

Au-delà de ces améliorations, nous sommes aussi préoccupés par la sécurité du site qu'il faudrait pouvoir fermer avec un portail solide.

VIE ÉTUDIANTE

Connaissez-vous le blog POINT THEO (www.point-theo.com) ? Conçu et animé par nos étudiants et enseignants, il vaut le détour. Voici un des articles qu'il contient.

POINT THEO
Penser - Grandir - Servir

« Est-ce bien nécessaire de lire des livres de théologie ? »

Cette question m'a été posée récemment par un jeune de mon Église. Puisqu'en tant que chrétien, nous avons déjà la Bible et le Saint-Esprit pour nous éclairer, il se demandait si ce n'était pas suffisant...

La question posée n'est pas une remise en cause de la nécessité d'approfondir ses connaissances sur Dieu... La question est plutôt de savoir si dans cette perspective les livres de théologie ont un rôle à jouer et dans quelle mesure ils s'articulent avec l'étude de la Bible.

En effet, cette dernière est au cœur de la foi évangélique. Mais si la Réforme protestante a pérennisé le principe du « *sola scriptura* » (l'Écriture seule), il ne s'agissait pas de dire que la Bible était le seul texte à lire pour un chrétien désireux de gagner en maturité. Il s'agissait plutôt d'en réaffirmer l'autorité ultime et unique pour la foi et la vie chrétiennes...

Si le message fondamental de l'Évangile est suffisamment clair et simple pour être saisi par tous, il nous faut néanmoins concéder que la Bible contient quand même un

certain nombre de passages plus difficiles de compréhension. C'est ainsi que l'on peut se retrouver parfois dans la posture du dignitaire éthiopien d'Actes 8, reconnaissant notre incapacité à saisir pleinement le sens d'un texte biblique et sollicitant l'aide d'un frère ou d'une sœur.

La Bible elle-même valorise d'ailleurs à plusieurs reprises cet enseignement entre croyants... Dès lors, pourquoi nous priver de cette grâce que Dieu nous fait ?

2000 ans de réflexion chrétienne nous précèdent. Quel gâchis ce serait d'en faire abstraction ! Certes, Dieu nous a communiqué tout ce qu'il avait à nous dire au moyen de la Bible. Mais il l'a fait au fil de l'histoire de son peuple et non comme un professeur d'université qui donnerait un cours magistral. Les livres de théologie sont alors une façon de synthétiser et de s'appropriier son enseignement...

Mieux conscients des enjeux, soyons encouragés à lire des ouvrages ou des articles de théologie, à participer à des formations, de courtes ou longues durées... En effet, il peut s'agir de belles occasions de croître spirituellement et d'en apprendre plus sur notre Créateur...

Nicolas Fouquet, SEL et WET
(week-ends de formation
à la théologie)

AU-DELÀ DE L'HEXAGONE

De Vaux-sur-Seine à Madagascar

La FLTE est en lien avec de nombreux établissements de théologie, particulièrement en Afrique subsaharienne et à Madagascar. Parmi eux l'Institut Supérieur de Théologie Évangélique (ISTE) à Tananarive, fondé par d'anciens étudiants, Raymond et Eliette Randrianaivo, et que vont bientôt rejoindre deux autres anciens étudiants, Timothée et Delphine Minard.

Pasteur de la Fédération Baptiste comme son épouse Delphine, Timothée est aussi bibliste et enseignant en théologie. Depuis 2012, il prépare une thèse de doctorat en Nouveau Testament à l'Université de Strasbourg.

Sensibles à l'importance de la formation théologique dans les pays du Sud, Timothée et Delphine ont développé un partenariat avec l'Institut Supérieur de Théologie Évangélique (ISTE) de Tananarive (Madagascar). Ils s'y sont rendus à deux reprises en famille, en janvier 2011 et février 2013, pour y donner des cours groupés. Timothée y est retourné seul en février 2015.

Voici ce qu'ils disent de leur projet missionnaire : « C'est au fil de ces séjours que s'est développé le désir de contribuer plus largement au développement de la formation théologique à Madagascar, dans le

cadre d'une mission à long terme. Ce désir est né, tout d'abord, d'un besoin exprimé de la part de la direction de l'ISTE. Notre cheminement spirituel et nos compétences acquises au fil du temps nous font penser que cet appel de nos frères et sœurs malgaches correspond aussi à celui du Seigneur. Que ce soit pour Delphine ou Timothée, la mission a toujours eu une place importante dans nos cœurs, et ce, dès les premiers pas de notre vie avec Christ. Enfin, nos deux séjours

en famille à Madagascar ont été vécus comme des moments positifs par nos enfants, et ils envisagent avec joie l'idée d'aller vivre sur la "grande île" ».

Avec son épouse, ils prévoient de déménager à Tananarive durant l'été 2018 : Timothée sera

professeur permanent à l'ISTE. Il consacrer son temps à l'enseignement théologique, principalement à l'ISTE. Ils participeront également à la réflexion concernant le développement de l'ISTE et, plus largement, de la formation théologique dans cette région d'Afrique de l'Est - Océan Indien.

Ils sont à la recherche de soutiens spirituels et financiers pour pouvoir répondre à l'appel reçu du Seigneur.

Pour plus de détails, visitez le site de Timothée « Bible & Co », en particulier la section « Bible & Tim » : <http://timotheeminard.com/bible-tim/>



BIBLE DU SEMEUR D'ÉTUDE



La nouvelle édition de la Bible du Semeur d'étude, fruit du travail d'une équipe de théologiens évangéliques francophones, s'appuie sur le texte de la Bible du Semeur 2015. Les caractéristiques qui avaient fait de cette Bible d'étude un outil de travail apprécié sont maintenues et renforcées ; et

elles sont mises en valeur d'une manière renouvelée par une mise en page entièrement repensée.

- Des introductions pour préparer la lecture.
- Des notes explicatives sur les versets et des notes de section.
- Des illustrations, planches hors texte, cartes en couleur, tableaux, synthèses, chronologie et plusieurs index.

L'édition révisée 2018 reprend tous ces éléments dans une présentation plus claire, plus agréable à lire, en deux couleurs. De nouvelles notes de section ont été ajoutées

sur certains livres bibliques. Des introductions aux différentes parties du livre des Psaumes ont été spécialement rédigées par Émile Nicole. Et bien sûr les notes explicatives ont été révisées à la lumière de la nouvelle édition de la Bible du Semeur (2015).

Sylvain Romerowski, qui a piloté cette nouvelle édition, la décrit ainsi : « Les introductions et les notes restent fidèles à la manière dont la Bible et chaque livre biblique se présentent. Les notes ont été conçues avec pour visée d'aider à la connaissance et à la compréhension des textes bibliques : l'accent y est donc mis sur la présentation des divergences entre les manuscrits et des diverses options de traduction, sur les questions d'interprétation, et les informations historiques, géographiques et géopolitiques utiles à la compréhension des textes. Les notes de section qui résument l'apport du texte de section en section, font ressortir la progression de la pensée, le message principal ou encore la théologie de l'auteur, constituent un apport tout à fait original. »

Théologie Évangélique : désormais les abonnements à notre revue sont gérés par Croire-Publications (<http://www.publiccroire.com/>)

COUPON RÉPONSE FLTE

Nom et prénom

Adresse

E-mail

Je souhaite faire un don au Foyer de€. Prière de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation Jacqiv » en précisant au dos « Fenêtres Foyer Antoine Court ».

Je souhaite faire un don à la FLTE de€ par chèque ci-joint (à l'ordre de FLTE) / par virement à la FLTE : IBAN : FR76 3000 4014 2300 0002 3772 033 - BIC : BNPAFRPPMNT*. Merci de préciser l'objet au dos : « Fonctionnement général » ou « Projet de réaménagement du site. »

* Biffer la mention qui ne convient pas.